

AVIS DE CONCOURS

Direction Santé et Mieux-être

Intervenant·e animateur·rice à la Maison des jeunes

Temporaire à temps plein, syndiqué
Horaire : du dimanche au samedi, selon les besoins du service
35 heures par semaine
Salaire : entre 50 577 \$ et 72 800 \$ par année
Entrée en fonction : Dès que possible

Numéro : 2026-43
Date d'affichage : 19 au 25 mars 2026, 16 h 00



DESCRIPTION DU POSTE

La personne titulaire du poste, en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire du Centre de santé Marie-Paule-Sioui-Vincent, intervient en première ligne auprès d'une clientèle adolescente. Il·elle applique des techniques et des méthodes d'éducation, soit dans le cadre d'un plan d'intervention destiné aux jeunes en difficulté d'adaptation ou de troubles de comportement. Il·elle accompagne les jeunes à travers les situations de la vie quotidienne par la relation aidante et met en place des techniques d'intervention. Il·elle favorise leur intégration sociale et facilite leur réadaptation. Il·elle doit tenir un lieu agréable pour les jeunes de 12 à 17 ans afin de favoriser leur développement. Il·elle anime des activités à caractère socio-culturel, préventif ou sportif.

**La description complète des tâches est disponible sur demande.*



CONSEIL DE LA
NATION WENDAT

EXIGENCES

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en travail social ou en éducation spécialisée ou en criminologie ou en intervention en délinquance;
- Connaissance des services offerts par la communauté et du réseau de la santé;
- 3 à 5 ans d'expériences pertinentes dans une maison des jeunes ou dans un domaine connexe à l'intervention;
- Détenir un permis de conduire valide;
- Maîtrise des logiciels de la suite Office 365 (atout);
- Avoir son cours de premiers soins (atout);
- Connaissance de la culture wendat (atout).

QUALITÉS REQUISES

- | | |
|--------------------------|-----------------------------|
| • Autonomie | • Leadership |
| • Bon jugement | • Maturité |
| • Capacité à communiquer | • Politesse |
| • Capacité d'écoute | • Relation interpersonnelle |
| • Confidentialité | • Sens de l'initiative |
| • Créativité | • Sens de l'organisation |
| • Dynamique | • Tact et diplomatie |
| • Innovation | • Travail d'équipe |

POUR POSTULER

Date limite : 25 mars 2026, 16 h 00

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par la poste ou par courriel aux coordonnées suivantes :

Conseil de la Nation Wendat
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
255, place Chef-Michel-Laveau
Wendake (Québec) GOA 4V0
rh@wendake.ca

WENDAKE.CA
  

Seules les candidatures accompagnées des documents requis et répondant aux exigences seront retenues. Aucune candidature reçue après la date limite ne sera considérée. Le nom du candidat sélectionné sera diffusé publiquement au moment de son embauche. Le CNW réserve le droit de rejeter toutes les candidatures et de n'embaucher aucune personne.

AVANTAGES SOCIAUX

- 6 % de vacances
- 5 % de maladies / obligations familiales
- Vendredis après-midi non travaillés et payés pendant l'horaire estival

ACCESSIBILITÉ

- 1) Aux employé·e·s régulier·ère·s du CNW syndiqué·e·s SECNW
- 2) Aux employé·e·s Wendat ayant 120 jours travaillés
- 3) Aux membres de la Nation Wendat
* SVP, indiquer votre numéro de bande pour faciliter le traitement du dossier
- 4) Aux employé·e·s temporaires du CNW
- 5) À la population